

Réunion du 10 octobre 2016

L'an deux mille seize, le 10 octobre à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal VANSANTBERGHE, Maire.

Étaient présents :

Mme MAURICE Bernadette, Mme LEGRIS Corinne Mr MILLON Luc, Mr RAGOT Nicolas, Mr VANSANTBERGHE Pascal, Mr PONSIGNON Daniel

Absents : Mme CHARPENTIER Alexandra, Mme ORSINI Frédérique, Mr CHAMPONNOIS Jean-Luc, Mr LEBLANC Xavier.

Absente excusée : Mme DESVOY JOPPE Béatrice, procuration à Mme MAURICE Bernadette

Date de la convocation : 06 octobre 2016

Secrétaire de séance : Mme LEGRIS Corinne

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 5 septembre 2016

Le compte-rendu est approuvé à 6 voix pour et une abstention.

AVIS SUR L'EXTENSION DU PERIMETRE DE LA CCMC et MODIFICATION DES STATUTS

- Suite à un courrier émanant de la préfecture, demandant l'approbation de l'arrêté préfectoral du nouveau périmètre de la CCMC. Soit de 25 communes à 28.

Vote : approuvé à l'unanimité des votants.

- Approbation de la modification des statuts de la CCMC « nouvelles compétences » à l'exception de la rubrique : PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFIE qui a été voté contre le 10 jan 2015.

Nouvelle délibération prévue entre le 01 janvier et 01 mars 2017.

Vote : approuvé à l'unanimité des votants.

DEVIS DIVERS

Obligation d'adhérer à SEGILOG à compter du 01 janvier 2017. Ce service informatique CORUS permettra la dématérialisation des actes administratifs de la commune.

- Coût de l'abonnement 75€HT/AN
- Mise en service 250€HT/AN
- Echange comptable : 75€HT/AN
- Contrôle de la légalité : 54,96€HT/AN

Vote : approuvé à l'unanimité des votants.

CAISSONS DEFIBRILLATEUR

Suite au déplacement du défibrillateur de la mairie à la salle culturelle, il a été remarqué que le caisson était endommagé par le soleil. Un devis de remplacement a été demandé soit un montant de 582€TTC.

Vote : Contre à l'unanimité

BUDGET 2016 MODIFICATIF

Le montant prévu pour le fond de péréquation intercommunale au budget 2016 a été sous-estimé

Demande de réajustement de la somme demandée soit 12554€ au lieu de 9000€ de prévision.

Pour mémoire en 2015 la facture était de 8069€.

Opération comptable des chapitres 14 et 11.

Vote : approuvé à l'unanimité

RETENUES DES GARANTIES

Suite à document manquant de la société MIRANDEL, la levé de garantie de fin de chantier ne peut lui être versé.

Le jugement est en attente du justificatif.

RIFSEEP

Prime des agents territoriaux

Nouveau calcul basé sur le niveau de responsabilité avec un maximum de primes.

Nb : A inscrire dans le budget 2017 avec la possibilité d'une augmentation.

Chaque année, auront lieu des évaluations et un entretien pour chaque agent.
Composition : IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) et CIA (complément indemnitaire annuel)

Vote IFSE : approuvé à l'unanimité

Vote CIA : approuvé à l'unanimité

CREATION TAXE D'AFFICHAGE

Possibilité de mettre en place cette taxe, si le besoin s'en faire sentir.

PLAQUES DE RUE.

Certaines plaques de rues sont manquantes ou abimées ; un recensement a été établis environ 12 ou 13 plaques sont à prévoir. Le coût d'une plaque est d'environ 100€.

Un sondage sera mis dans le « PETIT NUISEMENTAIS » pour un pancartage professionnel dans le village.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cérémonie au monument aux morts à 11h00, suivi d'un moment de convivialité.

QUESTIONS DIVERSES

- Balayage de la commune le 20 octobre.
- Plan de prévention : Achat de différents matériels. 126€40.

AGENDAS

Prochain conseil municipal le lundi 07 novembre 2016 à 20h30

Séance est levée à 22h20